

**Conférence générale**

31e session
Document d'information

Генеральная конференция

31-я сессия
Информационный документ

inf

Paris 2001

General Conference

31st session
Information document

المؤتمر العام

الدورة الحادية والثلاثون
وثيقة إعلامية

Conferencia General

31^a reunión
Documento de información

大会

第三十一届会议
资料性文件

31 C/INF.9
17 octobre 2001
Original anglais

Allocution prononcée
par
S.E. M. Olasegun Obasanjo
Président de la République fédérale du Nigéria

à la 31e session de la Conférence générale
de l'UNESCO

Paris, 15 octobre 2001

Madame la Présidente,
 Monsieur le Président de la République Française,
 Excellences,
 Mesdames et Messieurs les délégués,

Je me réjouis d'assister ici aujourd'hui à l'ouverture de la 31^e session de la Conférence générale de l'UNESCO et vous transmets les meilleurs voeux du Gouvernement du Nigéria et du peuple nigérien tout entier. Je souhaite à mon excellent ami et homologue, Monsieur Chirac, Président de la République Française, que je remercie en tant qu'ami et compagnon, chaleureusement la bienvenue à cette très importante réunion internationale.

Permettez-moi de vous faire part de l'immense joie que j'éprouve d'être de retour à l'UNESCO, organisation à la mission et aux principes de laquelle je suis de longue date associé et dévoué. Dès 1976, j'ai, en qualité de chef d'Etat, travaillé en étroite coopération avec l'UNESCO afin de développer l'enseignement primaire universel au Nigéria. J'ai également eu l'honneur de siéger dans le jury de certains prix éminents de l'UNESCO. Depuis la transition du Nigéria vers la gouvernance démocratique, notre administration coopère fructueusement avec l'UNESCO dans de nombreux domaines. J'aimerais rendre hommage à Monsieur Matsuura, directeur général de l'Organisation, pour ces réalisations.

Madame la Présidente, l'on ne saurait exagérer l'importance et la compétence de l'UNESCO dans des domaines vitaux, qui préoccupent non seulement le Nigéria mais d'autres pays en développement et, à vrai dire, le monde entier. En ma qualité de Président actuel du Sommet du Sud (depuis le Sommet du Groupe des 77, à La Havane l'année dernière), j'aimerais souligner la confiance et le crédit que les pays en développement accordent à l'UNESCO ainsi que les espoirs qu'ils mettent en elle.

Terreur et cruauté font coïncider la présente réunion avec un moment critique de l'évolution et de la politique mondiale. Les événements, abominables de haine, qui ont frappé les Etats-Unis d'Amérique le 11 septembre, ont stupéfié le monde et limité beaucoup d'activités internationales. La présente session de la Conférence générale offre donc une forte opportune tribune de réflexion sur les répercussions d'une dimension entièrement nouvelle, du terrorisme et sur ce qui menace une paix mondiale fondée sur des valeurs et des conventions mondialement partagées et sur la sécurité collective. Il est urgent de repenser et de renforcer le système mondial de relations et de coopération si l'on veut que les institutions du système des Nations Unies comme l'UNESCO se montrent à la hauteur de leurs potentialités et des espérances qu'elles suscitent. Réexaminons et réaffirmons au cours de cette Conférence l'avenir de la coopération internationale qui, rappelons-le, est l'un des principaux objectifs que proclame l'Acte constitutif de l'UNESCO.

Bien que l'Afrique soit la région la plus vulnérable du monde, je tiens à souligner que tous les pays doivent contribuer à chercher des réponses et à modeler la nouvelle structure du système international qui va se dégager. Nous constatons que les objectifs de l'UNESCO coïncident brusquement avec certaines préoccupations politiques de la plus haute importance à l'échelle mondiale. Nous sommes donc dans l'obligation de fournir à l'Organisation l'inspiration et les ressources dont elle a besoin pour contribuer à sonder les consciences et à passer à l'action au niveau mondial après les récents événements, ainsi que pour s'acquitter des nouveaux rôles susceptibles de lui être confiés ou de ceux qui lui incombent déjà et qui pourraient être renforcés. Cela implique de nouveaux efforts pour cibler et préciser encore ses actions - et de les entreprendre de plus en plus souvent de concert avec d'autres éléments compétents de la communauté internationale - afin d'en accroître l'efficacité. Il s'agit d'un défi pour tous les Etats membres de l'Organisation qui, après tout, constituent l'UNESCO. Assurons la cohérence entre la vision, la mission, les politiques, les stratégies, les

programmes et les activités de l'Organisation et donnons-lui également les moyens et le soutien nécessaires à leur mise en oeuvre. Le moment semble bien choisi pour réaffirmer solennellement notre engagement envers les nobles objectifs que proclame l'Acte constitutif de l'UNESCO en exprimant clairement notre ferme résolution de continuer de progresser dans la voie de la paix, du développement, de la tolérance et du dialogue par le biais de la coopération internationale. En d'autres termes, nous devons renforcer l'UNESCO en vue des contributions futures qu'elle devra apporter dans un environnement mondial nouveau.

En effet, la mission de l'Organisation reste au coeur même des besoins fondamentaux à satisfaire dans le monde pour en garantir la survie, notamment la nécessité de partager le savoir, ainsi que pour conserver la diversité, garantir la dignité, la tolérance, le pluralisme et les principes démocratiques, surtout dans le contexte de la mondialisation. La création de l'UNESCO, elle-même l'aboutissement d'un formidable acte de foi, repose sur *la défense* de la paix dans l'esprit des hommes, *la disparition* des fléaux de la guerre, de la haine, des inégalités et de l'injustice et *la fin* de toute oppression, qu'elle soit exercée par l'homme sur l'homme, ou par une nation sur une autre. Le village mondial ne devra pas uniquement son existence aux progrès scientifiques, technologiques et économiques. Il ne survivra que si ses processus de développement intègrent l'éducatif au culturel, le social au spirituel, le religieux et l'éthique au traditionnel. Tels doivent être les véritables indices de la nature intellectuelle du monde nouveau en gestation si l'on veut qu'il soit pacifique et harmonieux.

Les préjugés contre les autres cultures et civilisations constituent l'un des principaux obstacles à une véritable mondialisation. Le dialogue commence dans son propre pays. L'exercice de la démocratie et un esprit de bonne gouvernance permettent de dialoguer, débattre, délibérer ensemble afin de rechercher des solutions pacifiques au lieu de lâcher la bride à l'amertume, à la confrontation et à la violence. Le Nigéria, pour sa part, compte sur l'UNESCO pour servir aux nations du monde de tribune permanente où réaffirmer leur attachement à des modes de comportement pacifiques, à un redoublement des efforts de tolérance et pour traduire dans la pratique le dialogue, si vivement souhaité - et si nécessaire - entre les cultures, les civilisations et les religions. Lors de la récente Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y lui est associée, organisée à Durban, j'ai souligné la nécessité absolue pour nous tous de prendre l'engagement de nous opposer à toutes les formes de discrimination, où qu'elles puissent surgir. Malheureusement, la discorde et les différends politiques ont pris le pas sur cet événement prometteur. Nous semblons avoir perdu une occasion de relever les véritables défis consistant à faire pièce aux préjugés, aux a priori et à la discrimination qui ont de tout temps fait de l'homme un loup pour l'homme.

Ce sont là les objectifs mêmes inscrits dans l'Acte constitutif de l'UNESCO par les clairvoyants fondateurs de l'Organisation. Nous leur devons plus que de la gratitude pour la vision, les idées et l'ambition qu'ils ont manifestées pour le bien de l'humanité. Il nous incombe désormais de relever le défi et de traduire leur ambition en réalité, 55 ans après la fondation de l'Organisation, et ce faisant, de veiller à ce que le rôle de l'UNESCO sur la scène mondiale soit non seulement dynamique et constructif mais également durable et respectable.

Faute d'universalité, la voix de l'UNESCO sera affaiblie et l'Organisation gênée dans l'accomplissement de son rôle. Compte tenu de l'importance de ses objectifs - ne perdons pas de vue que l'un des corédacteurs de son Acte constitutif était un éminent américain, Archibald MacLeish - nous ne pouvons avoir l'âme en paix tant que la composition de l'UNESCO n'a pas retrouvé son caractère universel. Je félicite le Congrès des Etats-Unis d'avoir commencé à prendre des mesures pour y revenir. Nous espérons assister dans les prochaines semaines à la

fructueuse conclusion de ces démarches qui arrivent à point nommé. J'espère que Singapour demandera de même à reprendre sa place légitime dans cet organisme mondial.

Il est impératif que l'UNESCO dispose des ressources nécessaires, surtout en ce moment crucial. Le Nigéria observe avec inquiétude les conséquences pour l'Organisation du budget à croissance nominale zéro, et ce pour la troisième fois consécutive. Il faut veiller à ce qu'une telle politique ne soit pas synonyme d'une réduction progressive de la valeur réelle du budget, ce qui réduirait considérablement les capacités essentielles de l'Organisation. Je lance donc un appel aux autres Etats membres, surtout aux pays industrialisés, pour qu'ils contribuent à modifier cette politique budgétaire qui va à l'encontre des buts recherchés. Nous observons avec satisfaction que le Directeur général a mis en place des mesures de réforme visant à permettre à l'Organisation de mieux servir les besoins et les aspirations de ses Etats membres. Je le félicite du dynamisme avec lequel il dirige l'Organisation et pour son courage, ainsi que d'avoir apporté la preuve de sa volonté de travailler assidûment avec les Etats membres à tous les stades et sur tous les sujets.

Madame la Présidente, le 14 novembre 1960, moins de deux mois après avoir obtenu sa souveraineté nationale, le Nigéria est devenu le 58e Etat membre de l'UNESCO. Même à l'époque où nous n'étions qu'une jeune nation, nous avons considéré comme un partenaire réceptif cette institution des Nations Unies créée dans le but d'atteindre graduellement la paix internationale et la prospérité commune de l'humanité grâce aux relations entre les peuples du monde dans les domaines de l'éducation, des sciences et de la culture. Les Nigériens sont particulièrement reconnaissants à l'UNESCO du soutien qu'elle leur a apporté récemment pendant la tragique période où le pays était mal dirigé et mal gouverné. Le fait que l'UNESCO ait constamment plaidé en faveur du respect des droits de l'homme, de la dignité humaine et de l'état de droit a été une source d'encouragement pour de nombreux Nigériens. Le Nigéria est heureux du renouveau et de l'intensification de sa coopération avec l'Organisation. Il apprécie en particulier profondément la décision prise à l'unanimité par la Conférence générale à sa 30e session (novembre 1999), d'approuver la résolution relative à la coopération avec lui, qui priait le Directeur général de prendre toutes les mesures appropriées pour accroître la coopération entre l'UNESCO et lui, dans le cadre de la mise en oeuvre du programme et en mobilisant des ressources extrabudgétaires. Je remercie également, avec une profonde gratitude, le Gouvernement du Japon pour le soutien financier qu'il a apporté en vue de la mise en oeuvre de ce programme. L'évolution de notre coopération nous encourage vivement et nous espérons la renforcer utilement dans le cadre des besoins nationaux et de la contribution du Nigéria à la coopération internationale, surtout dans les domaines de l'éducation de base, de l'analyse du Secteur de l'éducation, de l'enseignement technique et professionnel, de la politique scientifique et de la création d'une bibliothèque virtuelle destinée aux établissements d'enseignement supérieur.

La pauvreté et l'ignorance sont les manifestations les plus constantes du sous-développement. Si nous voulons réussir, au même titre que toute autre nation en développement, nous devons laisser la pauvreté derrière nous. A cet égard, le fait que l'UNESCO ait choisi l'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté, comme l'un des deux thèmes transversaux autour desquels s'articulera son action au cours des six prochaines années est pour nous source de réconfort. Il va sans dire que l'UNESCO ne ménagera pas ses efforts pour contribuer à réaliser l'objectif du Sommet du millénaire, à savoir réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015. Pour notre part, nous sommes en train de mettre en place, dans le cadre d'un programme d'élimination de la pauvreté, des mécanismes destinés à permettre aux Nigériens d'améliorer leur qualité de vie. C'est un domaine auquel je suis personnellement attaché et j'ai puisé une partie de mon inspiration dans l'expérience acquise il y a six ans, en ma qualité de membre de la Commission indépendante sur la

population et la qualité de la vie. On ne peut envisager d'éliminer la pauvreté sans aborder le fléau que représente l'analphabétisme, ni trouver une méthode permettant de relever systématiquement le niveau d'instruction de la population dans son ensemble. Dans les lieux de dialogue internationaux, l'UNESCO a un rôle important à jouer : elle doit insister sur l'importance cruciale de l'éducation et de la culture et souligner aussi la nécessité impérieuse d'intégrer la dimension scientifique et la communication aux politiques successives de réduction de la pauvreté. La pauvreté ne se traduit pas uniquement en des termes monétaires, elle se caractérise par une grande complexité et diversité.

Avec le soutien de l'UNESCO, nous sommes actuellement engagés dans un exercice comprenant à la fois une revitalisation, une réorganisation, une amélioration et une actualisation de notre système éducatif sous tous ses aspects et à tous les niveaux - primaire, secondaire, supérieur, professionnel et spécialisé. Nous avons la ferme conviction que tous nos concitoyens ont droit à l'éducation. Ce droit théorique doit se concrétiser dans la pratique. Telle était notre conception lorsque nous avons lancé il y a deux ans, le programme d'éducation universelle de base. Nous avons apporté la même attention au contenu et à sa qualité. Etant donné la diversité ethnique de notre pays, nous étions bien conscients de la nécessité d'utiliser l'éducation comme un facteur d'unification et un élément de cohésion dans l'édification de la nation. L'éducation universelle de base a donc été conçue comme un élément clé de l'Education pour tous, vis-à-vis de laquelle nous assumons une responsabilité particulière en tant que pays du groupe de l'E-9, et pour laquelle nous avons recherché la coopération de l'UNESCO.

Madame la Présidente, dans la déclaration commémorant le premier anniversaire du Forum mondial sur l'éducation (Dakar, juin 2001), le Directeur général de l'UNESCO et les responsables du PNUD, de l'UNICEF, du FNUAP, et de la Banque mondiale ont fait observer avec raison que l'éducation représentait un défi majeur en Afrique. Ils ont aussi constaté que près de la moitié des pays Africains avaient peu de chance d'atteindre l'objectif du taux de scolarisation primaire universelle à horizon 2015. En outre, il est fort possible qu'à mi-parcours de la prochaine décennie, plus de 30 % des enfants ne fréquentent toujours pas l'école primaire ou n'apprennent toujours pas à lire et à écrire. Cette idée est politiquement et moralement inacceptable. Il nous appartient d'éviter une telle situation. La seule solution consiste à nous mobiliser pour agir avec efficacité et détermination. Un effort particulier et concerté s'impose puisque les nations africaines sont aux prises avec d'innombrables difficultés socio-économiques qui contrarient leurs aspirations à fournir une éducation adaptée à leurs populations respectives. Aux obligations qui sont les nôtres aux termes de l'Education pour tous s'ajoute l'impérieuse nécessité d'une éducation préventive pour lutter contre le VIH/sida. En mai dernier, le Nigéria a accueilli le sommet d'Abuja, chargé d'élaborer un programme d'action pour l'Afrique. Nous appelons la communauté internationale à doter généreusement le Fonds mondial pour la lutte contre le VIH/sida, créé dans le cadre du Sommet pour freiner la progression de ce fléau.

Les pays en développement se sentent abandonnés par suite de la réduction sensible de l'aide publique au développement. Nous exhortons tous nos partenaires, et en particulier les pays de l'OCDE ainsi que les institutions financières internationales, à s'associer à notre effort pour trouver les ressources nécessaires. Fixons-nous l'objectif modéré de 0,5 % du PIB pour les cinq années à venir. A cet égard, il convient aussi d'aborder le problème de la dette. Permettez-moi, une fois encore, de plaider en faveur de l'allègement de la dette des pays africains, laquelle entrave le développement national, porte atteinte à l'éducation et aux autres services sociaux. Il est vrai qu'un mouvement s'est récemment amorcé en ce sens, notamment par l'intermédiaire du programme destiné aux pays pauvres très endettés (PPTÉ). Mais cela ne suffit pas. Ce qu'il faut, c'est supprimer totalement la charge de la dette afin de donner une

chance de survie aux pays qui s'évertuent simultanément à joindre les deux bouts et à rembourser leur dette. Nous devons aussi concevoir des approches novatrices susceptibles d'imprimer un nouvel élan et de sous tendre nos systèmes éducatifs, comme par exemple des échanges entre dette et éducation.

Dans le domaine culturel, le Nigéria procède actuellement à une réévaluation de son patrimoine, tout en veillant à ce que ses projets et programmes de développement soient fermement ancrés dans la culture nationale. Nos gouvernants encouragent la recherche scientifique et fondamentale et nous sommes résolus à édifier une société dotée d'un bagage scientifique, où les citoyens seraient davantage à même de contribuer au progrès scientifique et d'en tirer parti. D'où notre vif intérêt pour le deuxième thème transversal choisi comme future priorité à moyen terme de l'Organisation, à savoir la contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir. Les sommets du G-8 qui se sont tenus à Okinawa et Gènes ont suscité de grands espoirs en la matière et donné lieu à de multiples activités internationales, en particulier la constitution du Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies. Or, ces projets risquent de ne pas démarrer. Permettez-moi de lancer un avertissement : si nous ne prenons pas de mesures efficaces pour arrêter de creuser le fossé qui sépare aujourd'hui le monde industrialisé des pays les moins nantis, nous courons à la catastrophe ! Les inégalités sont appelées à s'accroître et à toucher une partie non négligeable de la population mondiale, reléguée dans un ghetto d'un nouveau type, associant marginalisation et sous-développement. Nous ne saurions en mesurer les conséquences.

L'UNESCO se doit impérativement de garantir l'accès universel aux technologies de l'information et de la communication. Or, elle ne peut accomplir cette mission seule. Elle doit oeuvrer comme elle le fait, avec des partenaires compétents, y compris ceux du secteur privé. La réduction de la fracture numérique est, elle aussi, inextricablement liée à l'éducation. Pour réaliser les objectifs de l'Éducation pour tous, il faut recourir massivement aux technologies de l'information et de la communication qui permettent d'abaisser les coûts et d'accroître l'efficacité des systèmes éducatifs. Elles peuvent aussi contribuer à alléger le processus éducatif. L'apprentissage assisté va personnaliser l'instruction à un niveau qualitatif rarement atteint par les enseignants. Enfin, ces technologies doivent être déployées au service d'adultes analphabètes et d'enfants qui sont et resteront hors de portée des systèmes éducatifs traditionnels. Comme bon nombre de pays n'ont aucune expérience dans ce domaine, nous comptons sur l'UNESCO pour qu'elle prenne la tête du mouvement, fasse preuve d'initiative, centralise les informations et se pose en laboratoire dans ce domaine de pointe. Nous notons avec satisfaction que l'UNESCO entre dans le nouveau millénaire avec une nouvelle Stratégie à moyen terme et un nouveau programme biennal.

Madame la Présidente, notre avenir technologique et notre devenir culturel sont indissolublement liés. Il en va de même pour nos destinées. Seules une solidarité et une coopération internationales authentiques nous permettront d'oeuvrer de concert au service de tous les peuples et de concrétiser les espoirs qui ont inspiré les fondateurs de notre Organisation d'imaginer une organisation qui, grâce aux relations que noueront les nations du monde dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, pourra progresser dans la voie de la paix internationale et de la prospérité commune de l'humanité.

Je vous remercie.